

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Journée «Domotique»

Broc, mercredi 24 octobre 1990

Dans le cadre des activités de la SIA dans les nouvelles technologies, la SIA section de Fribourg, l'ETG/ASE, le GII et les autres sections romandes de la SIA organisent en commun une journée «Domotique», qui aura lieu le mercredi 24 octobre prochain à Broc (Fribourg).

Le matin, des spécialistes suisses et étrangers présenteront six exposés traitant les différents aspects de la domotique : enjeux, applications, expériences.

L'après-midi sera consacré à des ateliers, dans le nouveau centre d'information sur l'énergie des EEF (Entreprises Electriques Fribourgeoises), à Broc :

- visite d'une maison en verre, entièrement domotisée
- comparaison des différents systèmes disponibles sur le marché, exposés dans les espaces du centre d'exposition
- familiarisation avec les diverses applications.

Cette journée est destinée aux concepteurs - architectes et ingénieurs -, aux électriciens et aux utilisateurs potentiels, en particulier les services cantonaux et communaux des bâtiments ainsi qu'aux régies.

Renseignements : secrétariat de la SIA section de Fribourg, avenue de la Gare 11, 1711 Fribourg, tél. 037/22 17 44.

Nouveaux membres romands et tessinois à la SIA (suite et fin)

SVIA Section vaudoise

Bauer François, ing. méc., Prilly; Bellmann Gilles, arch., Clarens; Bonnard Geneviève, arch., Lausanne; Bräker Lorenz J.V., arch., Lausanne; Brauen Ueli, arch., Lausanne; Bucurescu Dan-Grigore, ing. civil, Lausanne; Carpentier Christophe, arch., Paris (F); Decorges Guy, ing. civil, Payerne; Eskandari Babak, ing. civil, Pully; Fleury Francis, ing. civil, Epalinges; Gasser Dieter B., ing. civil, Ecublens; de Haller Emmanuel B., chim./phys., Gilly; Huet Christian, ing. civil, Préverenges; Kehlhofer Eric, ing. él., Pully; Kohler Pierre, ing. civil, Bussigny; Krebs-Teplizky Elinora, arch., Lausanne; Mange Daniel, ing. él., Saint-Sulpice; Mayor Guy, ing. civil, Grandcour; Mercier Michel, ing. civil, Sullens; Meyer Agnès, ing. civil, Yverdon; Murat Jean-Robert, ing. civil, La Conversion; Perrin Thierry F., ing. civil, Borex; Pfister Max, ing. agr., Saint-Légier; Rebstein Vincent, génie rural/géom., Lausanne; Schmidt Félix, génie rural/géom., Lausanne; Schroeter Bruno, autres br., Lausanne; Ulmi Reto, ing. civil, Lausanne; Voit Christian, ing. civil, Gland; Walt Stefan, ing. civil, Ecublens

Sections

Section genevoise

Candidatures

M. Charles Babel, ingénieur civil, EPFL 1990. (Parrains: MM. André Sumi et Paul-Henry Serex.)

M^{me} Irmtraud Cittadini-Brandt, architecte, EAUG 1985. (Parrains: M^{me} P.G. del Barrio et M. Peter Bœcklin.)

M. Theodor Müller, architecte, EPFZ 1970. (Parrains: MM. Marc Mozer et Marc Vatré.)

M. Emile Spierer, ingénieur mécanicien, EPFL 1982. (Parrains: MM. Olivier Barde et Samuel Rieben.)

M. Alexandre Vaucher, architecte, EPFZ 1989. (Parrains: MM. Janos Farago et Dominique Gampert.)

M^{me} Ana Voronca, ingénieur constructeur, Polytechnique de Bucarest, Roumanie, 1958 + REG A. (Parrains: MM. Jean Urner et Olivier Barde.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

SVIA

Candidatures

M. Michel Cattin, ingénieur civil diplômé EPFL en 1989.

(Parrains: MM. M.-H. Chappuis et Pierre-Alain Eperon.)

M. Theagenis Eliadès, ingénieur civil diplômé EPFL en 1984.

(Parrains: MM. F. Du Pasquier et Pedro de Aragao.)

M. Joseph Frund, ingénieur géomètre diplômé EPUL en 1960.

(Parrains: MM. Jean-Luc Horisberger et Jean-Luc Sautier.)

M. Michel Regard, ingénieur mécanicien diplômé Ecole nationale supérieure des Arts et Industries de Strasbourg en 1969. (Parrains: MM. Pierre Loth et Pierre Chalandes.)

M. Nava Netter, ingénieur civil diplômé de l'Institute of Technology en 1976.

(Parrains: MM. Manfred Hirt et Jean-Claude Badoux.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité de la SVIA dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas

La prise de conscience écologique s'étend et se diversifie : on ne s'étonnera guère de ce qu'elle s'oriente souvent autant sur des considérations personnelles - pour ne pas dire égocentriques - que sur un souci réel du milieu vital.

Certes, les informations alarmistes sur la couche d'ozone, l'effet de serre, la déforestation tropicale ou la dégradation de l'eau nous touchent, ne fût-ce que le temps d'une brève lecture ou d'une actualité télévisée. Ce sont toutefois des sujets plus limités, plus proches, qui suscitent des réactions perceptibles, voire démesurées si on les replace dans un contexte planétaire.

Il y a l'apparente impuissance à lutter contre des phénomènes qui se déroulent loin de nous : comment empêcher les pétroliers de souiller les océans ? Plutôt jeter un timide bulletin de vote dans l'urne, pour montrer aux autorités que nos lois sur la protection des cours d'eau non seulement existent, mais sont à appliquer.

Chacun de nous produit des déchets, dont la multiplication et la nocivité nous agressent. Fini de déposer n'importe quoi n'importe où ! Bien sûr, le mieux est d'en endiguer la production ; toutefois, nous continuerons au moins un certain temps à en accroître le flot, qui ne sera du reste jamais nul. Par ailleurs, leur nocivité, liée à un certain progrès technique, ne se laisse pas supprimer d'un trait de plume. Solution (certes pas parfaite, mais efficace à terme) : la création de décharges spécialement équipées, contrôlées et surveillées ou d'installations d'incinération. Mais voilà que personne n'en veut. Ne pouvant pas trancher sur le choix d'un site, on est condamné à attendre, pendant que continuent à affluer les funestes déchets. Faute de solution parfaite, on accepte de ne point en avoir.

Il en est de même dans le domaine de l'énergie. On s'accorde certes à reconnaître l'absolue nécessité de juguler la consommation. Pourtant, c'est l'insatiable demande qui fournit les meilleurs arguments à ceux qui ne voient le salut que dans des outils de production d'énergie toujours plus efficaces ; quoi qu'il en soit, c'est bel et bien la loi de l'offre et de la demande qui régit ce marché, autant que l'appétit des producteurs. On peut évidemment imaginer de freiner la production et la distribution par un arsenal législatif, dont on ne voit toutefois pas comment l'imposer dans des pays démocratiques.

Le jour où l'on ne comptera par exemple plus aucun fumeur ni aucun vacancier au long cours parmi ceux qui dénoncent - à juste titre - la pollution de l'air, il sera permis d'espérer le triomphe de la logique dans le domaine de l'écologie.

Jean-Pierre Weibel